BRESSON Mag'

BULLETIN MUNICIPAL

N° 51
OCTOBRE 2026



16 | DOSSIER : L'ÉTÉ DE TOUS LES EXCÈS



05 | PETIT DÉJEUNER À LA BIBLIOTHÈQUE



06 | RAMASSAGE DES DÉCHETS



18 | SÉJOUR À MARSEILLE

ÉDITO



Chères Bressonnaises, chers Bressonnais,

Dans notre village, la chaleur humaine n'est pas un vain mot. Elle se traduit chaque jour par des gestes, des attentions et des actions concrètes pour accompagner celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Je tiens à saluer ici l'engagement de nos agents municipaux et de nos élus, qui œuvrent avec discrétion, bienveillance et disponibilité pour être aux côtés des plus fragiles. Cette solidarité, qui fait partie de l'ADN de Bresson, est une force précieuse que nous devons continuer à faire vivre.

Au mois de mai dernier, après de nombreux rebondissements autour de l'élection du Président de Grenoble Alpes Métropole, le groupe d'opposition auquel j'appartiens s'est vu proposer deux postes de Vice-Présidence.

J'ai ainsi eu la chance d'être nommée 9e Vice-Présidente de Grenoble Alpes Métropole, en charge de l'Attractivité, du Tourisme et des Loisirs, ainsi que d'une partie de l'Innovation.

Cette nouvelle responsabilité métropolitaine est un engagement supplémentaire, mais elle ne change rien à l'essentiel : mon premier engagement reste Bresson.

Alors, pas d'inquiétude ! Vous continuerez à me voir chaque jour dans notre commune, aux côtés de mes élus, qui sont tous pleinement mobilisés pour poursuivre le travail engagé et rester à votre écoute.

Être Maire, c'est être au plus près de son village, de ses habitants et de leurs préoccupations. Être Vice-Présidente de la Métropole, c'est aussi pouvoir porter la voix de Bresson et contribuer, à notre échelle, aux projets qui concernent notre territoire.

Je suis heureuse de pouvoir continuer à servir Bresson tout en participant à cette nouvelle aventure collective à l'échelle Métropolitaine.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture de votre nouveau Bresson Mag', qui vous revient aujourd'hui dans une nouvelle version, avec l'envie de mieux vous informer, de valoriser nos initiatives et de faire vivre encore davantage notre esprit village.

Audrey GUYOMARD

Belle lecture à toutes et à tous !

SOMMAIRE

03 LA VIE À BRESSON

07 URBANISME

08 PATRIMOINE

09 BIODIVERSITÉ

10 ASSOCIATIONS

14 VIE SCOLAIRE

15 MÉTROPOLE

16 DOSSIER MÉTÉO

18 ACTIONS SOCIALES

19 ILS NOUS ONT QUITTÉS

20 AGENDA & ÉTAT CIVIL

La vie à Bresson

PORTRAIT

Thierry DERBOEUF

Notre rencontre avec le nouveau Président de l'APAGI.

Bonjour Thierry. Comment devient-on président d'un refuge pour animaux après une carrière dans l'informatique ?
Après avoir cessé mon activité professionnelle, j'ai entamé une reconversion comme éducateur canin comportementaliste. Souhaitant mettre mes compétences au service d'un refuge, j'ai découvert l'APAGI et j'ai commencé comme bénévole pour sortir les chiens.
Après environ un an et demi de bénévolat, on m'a proposé de rejoindre le conseil d'administration. J'ai d'abord été responsable de la formation des bénévoles, puis j'ai pris en charge les travaux et aménagements du refuge. Le C.A. m'a finalement demandé de prendre la présidence de l APAGI depuis cet été, responsabilité que j'ai acceptée.

Peux-tu nous décrire une journée type au sein du refuge ?
Le refuge est ouvert tous les jours (excepté le mardi et le dimanche après-midi). Il emploie quatre soigneurs (deux pour les chiens, deux pour les chats). Leur rôle principal est le nettoyage des boxes pour les chiens et de la chatterie, le soin aux animaux, la gestion administrative des dossiers d'adoption et l'accueil du public.

Est-ce que tout le monde peut être bénévole même si on ne s'est jamais occupé d'un chien ou d'un chat ?
OUI. Un protocole de formation obligatoire a été mis en place pour les nouveaux bénévoles souhaitant s'occuper des chiens. Cette formation de deux heures (mercredi/samedi) couvre les règles de sécurité et les bonnes pratiques pour promener les animaux. Une fois formés, les bénévoles peuvent sortir les chiens, en commençant par les plus faciles.
Pour devenir bénévole, il faut avoir au moins 18 ans et s'acquitter d'une adhésion annuelle de 30 euros. Les mineurs sont les bienvenus s'ils sont accompagnés de leurs parents, qui restent légalement responsables.



Les enfants sont encouragés à participer aux formations et peuvent tenir une seconde laisse, ce qui est considéré comme essentiel pour sensibiliser la future génération à la cause animale.

Comment s'est passé cet été 2026 ?
Contrairement aux années précédentes où un pic d'abandons était observé en été, le phénomène est désormais plus linéaire et constant tout au long de l'année. Le refuge fait face à un afflux important de chiens de type molossoïde (staffs) et de malinois qui sont souvent abandonnés car leurs besoins spécifiques en matière d'activité n'ont pas été satisfaits par leurs propriétaires.
L'été a été particulièrement compliqué en raison de la canicule. Pour protéger les animaux, nous avons dû revoir notre organisation et sortir les chiens tôt le matin pour une période restreinte.

Comment fait-on vivre financièrement une organisation telle que l'APAGI?
Grâce aux frais d'adoption (qui incluent la stérilisation), aux parrainages d'animaux ou des boxes par des entreprises, aux subventions du VERSOUD et du Grésivaudan.
Nous recevons également des aides de la SPA nationale et de la fondation 30 Millions d'Amis, ainsi qu'une subvention de la Métropole via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).
Les dons privés constituent également une part importante de nos revenus.
Renseignement : www.apagi.fr

A retenir

- Le parrainage finance la rééducation des chiens difficiles pour les rendre adoptables.
- Le refuge n'euthanasie pas les chiens non adoptables et s'en occupe à vie.
- En période de climat intense (gel ou canicule), les box des chiens sont protégés.

RECETTE

La recette de l'habitant

Gâteau aux noix-chocolat-gâteaux secs de Marie-France
Michel CHARBONNEAU a donné ce nom au gâteau car la recette avait été notée par son épouse Marie-France (décédée en 2021) à l'occasion d'une rencontre entre copines.



Une recette à partager !



Michel Charbonneau — Marie-France

INGRÉDIENTS

- 400g. de gâteaux secs (type Thé Brun)
- 150g. de noix en cerneaux
- 150g. de sucre semoule
- 200g. de beurre
- 1 sachet de sucre vanillé
- ½ verre de rhum
- ½ verre de café fort
- 4 cuillères à soupe de cacao (100% pur cacao, non sucré, type Van Houten)

Partagez votre recette fétiche !
Une spécialité, un secret de famille ?
Envoyez-la par mail à la mairie.

PRÉPARATION

- réduire en miettes dans un mixeur les gâteaux secs et les cerneaux de noix en même temps
- fondre le beurre
- mélanger le tout dans un saladier
- rajouter : cacao, sucre vanillé, sucre en poudre, ½ verres de rhum et café
- bien malaxer jusqu'à obtenir une pâte homogène
- mettre cette pâte dans un moule à cake en la tassant bien avec une cuillère (placer auparavant un papier cuisson ou alu dans le fond du moule pour faciliter le démoulage)

Laisser refroidir au moins une nuit au frigo .
Consommer…avec modération !…;-)

Bresson sur les traces de la Libération



Le passage de véhicules militaires d'époque n'est pas passé inaperçu à Bresson cet été. La commune figurait en effet parmi les étapes de la grande remontée historique organisée par le Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné (GRLD) à l'occasion du 82ème anniversaire du Débarquement de Provence.
Du 15 au 22 août 2026, les membres de l'association ont repris le parcours du 143ème régiment de la 36ème division d'infanterie américaine, depuis la plage du Dramont à Saint-Raphaël jusqu'à Grenoble. Plus de 400 kilomètres ont ainsi été parcourus à bord de Jeep, Command Car, Dodge WC51 ou encore Traction, avec des participants vêtus de tenues d'époque réglementaires.
Après avoir traversé plusieurs communes du Var, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes puis de l'Isère, le convoi a fait étape à Bresson le 22 août 2026, peu avant son arrivée finale à Grenoble. Tout au long de cette remontée, cérémonies patriotiques, présentations de véhicules et défilés motorisés ont permis au public de replonger dans l'atmosphère de la Libération.
Le passage à Bresson a offert un moment à la fois spectaculaire et chargé d'histoire. Voir circuler dans les rues ces véhicules emblématiques, plus de huit décennies après les événements de 1944, constituait une manière originale et vivante de faire vivre le devoir de mémoire et de transmettre cette histoire aux jeunes générations.
Une belle initiative qui a permis, le temps d'une étape, de relier Bresson à cette page majeure de notre histoire.

GRLD : Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné

Au programme de ce voyage dans le temps : cérémonies patriotiques, expositions statiques de véhicules historiques et défilés motorisés dans les 17 communes traversées des départements du Var, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et de l'Isère : Saint-Raphaël, Puget sur Argens, Le Muy, Draguignan, Castellane, Barrême, Mezel, Digne-les-Bains, Malijai, L'Escale, Le Poët, Laye, la Fare-en-Champsaur, Corps, La Mure, Bresson, Grenoble.







De la jeunesse à la mairie !

Pendant quelques mois, vous avez certainement croisé Guilian, il a évolué à différents postes pendant 11 mois.
Service technique puis recensement et enfin en soutien de l'équipe administrative.
Il s'est investi de ces missions pour le bien du village et de ces administrés.
Merci et bonne continuation professionnelle, au plaisir de te croiser de nouveau !



«À l'asso»



Le jeudi 3 septembre, l'allée des Tilleuls a accueilli le traditionnel rendez-vous de rentrée des associations présentes sur la commune. De nombreux habitants avaient fait le déplacement pour découvrir ou retrouver les acteurs de la vie associative locale, dans une ambiance particulièrement conviviale.

Cette année, la buvette était tenue par Lud'Anim, qui célèbre ses 30 ans d'existence. La soirée a également été rythmée par les chants de Bres'Song, chorale bien connue des Bressonnais, qui se produit régulièrement dans la commune mais aussi dans les villages voisins.

L'Atelier des 3A, l'Association des amis des arts, avait imaginé plusieurs animations. Les visiteurs pouvaient notamment participer à une tombola permettant de remporter des créations réalisées par les adhérents, mais aussi contribuer à la réalisation d'une œuvre collective.

Les amateurs de pétanque n'étaient pas oubliés : le club local proposait une animation autour du cochonnet. De leur côté, le Spiridon 38 et le comité d'animation ont profité de cette rencontre pour présenter leurs prochains grands rendez-vous, avec la brocante programmée le 27 septembre et le Cross des Châtaignes.

Plusieurs autres associations avaient également répondu présentes, parmi lesquelles l'Ademir, l'UIAD et le Tennis bressonnais, témoignant de la diversité des activités proposées tout au long de l'année.

La soirée était aussi l'occasion de sensibiliser les habitants à plusieurs sujets environnementaux. Jean-François CHIARAPPA animait ainsi un stand consacré aux dispositifs de piégeage du frelon asiatique. À ses côtés, Hélène JOUVE et Christian FOEX présentaient l'application mobile ZZZAPP et son fonctionnement.

Autour de Madame le Maire, de nombreux élus avaient également tenu à participer à cette soirée afin d'échanger avec les habitants, de rencontrer les bénévoles et de souligner l'importance du tissu associatif dans la vie du village.

Une rentrée réussie qui a une nouvelle fois illustré la richesse et le dynamisme des associations.

La bibliothèque : Bien plus que des livres !

Passez pousser la porte, même simplement pour découvrir le lieu ou échanger avec l'équipe de bénévoles .

Vous y trouverez un large choix de romans, documentaires, bandes dessinées et magazines, pour petits et grands. Que vous soyez amateur de lecture, curieux de découvrir de nouveaux auteurs ou simplement à la recherche d'un conseil, les bénévoles sont là pour vous accompagner.

Différentes animations seront proposées tout au long de l'année, lecture pour enfant, rencontres avec des auteurs, des échanges sur des thématiques…..

La bibliothèque, située dans les locaux de la MDA, vous accueille :

- **Mercredi : 10h–12h et 14h–17h**
- **Jeudi : 16h30–20h**
- **Samedi : 10h–12h**

Les inscriptions se font directement à la bibliothèque, pendant les heures d'ouverture.
L'inscription est gratuite, et vous donne accès à la médiathèque de Grenoble
https://numotheque.grenoblealpesmetropole.fr/



Le 10 octobre, un petit déjeuner attendait les Bressonnais à la bibliothèque de Bresson. Autour de cette pause gourmande, les anciens et les nouveaux abonnés ont eu plaisir à se retrouver et à échanger dans une ambiance conviviale.



Cette rencontre a également permis de faire découvrir la bibliothèque à de nouveaux lecteurs. Plus de dix nouvelles adhésions ont ainsi été enregistrées, témoignant de l'intérêt des habitants pour ce lieu de culture, de partage et de proximité.

Une matinée citoyenne chemin des Saules



Dimanche 6 septembre, dès les premières heures de la matinée, une vingtaine de bénévoles se sont retrouvés à Bresson pour participer à une nouvelle opération de nettoyage organisée par l'association « J'M'Attaque aux stocks de déchets plastiques ».

À l'initiative de son président, Raoul URRU, cette intervention constituait déjà le 110e ramassage collectif mené par l'association.

Cette fois, l'action avait une saveur particulière puisqu'elle se déroulait à Bresson, commune d'origine de l'association. Depuis de nombreuses années, Raoul URRU et les bénévoles qui l'accompagnent sillonnent différents territoires pour lutter contre les déchets abandonnés dans la nature, une pollution malheureusement présente aussi bien dans les espaces urbains que dans les campagnes.

Pour cette matinée, plusieurs habitants avaient répondu à l'appel, aux côtés de nombreux élus municipaux réunis autour du Maire Audrey GUYOMARD. Ivan BEGIC, Raphaële DE CARVALHO, Julien CHAMERAT, Christian FOËX, Hélène JOUVE, Claude DARMON et Jean-Jacques SIMON ont notamment pris part à l'opération.

Pendant près de deux heures, les participants ont concentré leurs efforts sur le secteur du chemin des Saules. Plastiques, morceaux de ferraille, verre et objets divers ont rapidement rempli la collecte. La quantité de déchets dissimulés dans les haies et la végétation a particulièrement surpris les bénévoles, invisibles à quelques mètres seulement des lieux de passage.

Au-delà du nettoyage réalisé, cette matinée aura aussi permis de rappeler l'importance des gestes individuels pour préserver durablement le cadre de vie et les espaces naturels de la commune.

Après l'effort, les participants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié offert par la mairie, sur le parking situé à proximité du secteur nettoyé. Un moment convivial pour conclure cette action collective au service de l'environnement.



Haies et plantations : quelques règles et bons usages

Entretenir régulièrement ses haies, arbres et arbustes contribue à préserver la qualité du cadre de vie, la sécurité des déplacements et les bonnes relations de voisinage.



Les végétaux situés en limite de propriété doivent notamment être taillés afin de ne pas empiéter sur les trottoirs, les voies de circulation ou les espaces publics. Il appartient aux propriétaires, comme aux locataires selon les situations, de veiller à leur entretien régulier.

La période de taille doit également tenir compte de la biodiversité. L'Office français de la biodiversité recommande ainsi d'éviter la taille des haies pendant la période de reproduction et de nidification des oiseaux, généralement comprise entre le 15 mars et le 15 août. Pour certaines haies situées en limite de parcelles agricoles, des règles spécifiques peuvent également s'appliquer.

Lorsqu'une haie est mitoyenne, son entretien relève des deux voisins, chacun intervenant sur la partie située de son côté.

Quelques repères à retenir

- Pour une haie mitoyenne, aucune hauteur maximale générale n'est imposée, sous réserve de règles locales particulières.
- Les plantations doivent respecter certaines distances par rapport à la limite séparative.
- Les arbres, arbustes ou haies d'une hauteur inférieure à 2 mètres doivent en principe être plantés à au moins 50 cm de la limite de propriété.
- Les haies donnant sur la voie publique doivent être régulièrement entretenues afin de ne pas gêner la visibilité, la circulation des piétons ou l'accès aux équipements publics.

Au-delà des règles, un entretien régulier et un dialogue entre voisins permettent souvent d'éviter bien des désagréments.

En cas de doute ou pour toute question concernant une situation particulière, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Le PLUI

La commune a commencé à travailler sur la prochaine modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document administré par Grenoble-Alpes Métropole. Plusieurs évolutions sont actuellement étudiées afin de mieux prendre en compte les besoins et les projets de la commune.

Le zonage du terrain de l'école Sous-Georges est à l'étude, avec l'objectif d'augmenter sa capacité à accueillir de nouvelles constructions.
Le terrain de tennis fait également l'objet d'une réflexion. Actuellement classé en zone agricole stricte, son zonage ne permet pas la réalisation de nouveaux aménagements. La commune propose donc la création d'un STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées), qui permettrait d'accompagner l'évolution de cet équipement.
Enfin, une mise en cohérence est envisagée pour une partie de l'OAP « Village ancien ». Certaines parcelles récemment classées en zone agricole devront ainsi être retirées du périmètre de cette OAP.



Patrimoine

Les journées Européennes du Patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la mairie a ouvert ses portes au public pour une matinée placée sous le signe de l'histoire et de la découverte.

Organisée conjointement par le comité patrimoine et le Conseil municipal des enfants, cette visite a permis aux nombreux participants de mieux connaître le passé du bâtiment, autrefois un château avant de devenir le siège de la mairie.
Tout au long du parcours, les enfants ont également donné vie aux différents espaces municipaux en interprétant plusieurs petites scènes. Dans la salle du conseil, ils ont ainsi reconstitué une séance du conseil municipal, tandis qu'une cérémonie de mariage était mise en scène dans la salle des mariages de la mairie.
Une manière originale et conviviale de faire découvrir le fonctionnement de la commune tout en valorisant son patrimoine.
Les jeunes participants, très investis dans leur rôle, ont reçu de chaleureux applaudissements à l'issue de la visite.
Cette matinée s'est achevée dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié offert par la commune, permettant à chacun de prolonger les échanges autour de l'histoire de Bresson.



Comité patrimoine

Vous les avez peut-être déjà vus au gré de vos promenades dans notre beau village. Deux nouveaux panneaux patrimoniaux ont été installés rue du Bois à proximité de la voie Romaine.
Ces panneaux reprennent une histoire synthétisée des éléments désignés. Ils permettent au promeneur une petite pause pour admirer ces lieux chargés d'histoire qui racontent notre village.
Ils complètent ceux déjà installés depuis 2023 : Château Mottet, Eglise, Ancienne Mairie-école.



Biodiversité

Première rencontre du Comité Biodiversité

Le mardi 29 septembre, à la mairie, s'est tenue la première réunion du comité biodiversité, réunissant 3 habitants et 5 élus. Cette rencontre a permis de poser les bases pour la création d'une feuille de route commune.

Au cœur des échanges, le diagnostic et l'inventaire de la biodiversité ont été identifiés comme premiers pas essentiels. L'objectif est de réaliser un atlas local pour mieux connaître et protéger la faune et la flore de la commune.

Plusieurs thématiques ont été abordées, notamment la gestion des clôtures avec leurs hauteurs, espèces, périodes de taille, et leur impact sur la biodiversité. Il a été question des passages à faune, espaces de nourriture, nichoirs pour oiseaux et chauves-souris, ainsi que de la lumière artificielle et de la période de tonte pour préserver les habitats naturels.

La plantation d'espèces mellifères attractives pour les pollinisateurs, adaptées au climat et peu exigeantes en entretien, sera encouragée, tant dans les espaces publics que chez les particuliers.

Le comité s'engage aussi à sensibiliser la population à la biodiversité dans les jardins et à intégrer ces aspects dans le PLUI, comme l'introduction de haies «bocagères».

Enfin, la lutte contre les espèces invasives telles que la renouée du Japon, l'ambroisie, le frelon asiatique, le moustique tigre et la chenille processionnaire fait partie des priorités.

60

habitants et l'équipe de piégeurs expérimentés se sont mobilisés pour la campagne de piégeages de printemps, une belle réussite puisque 1500 fondatrices et ont été capturées.
La campagne d'automne est en cours et se terminera en fonction de la météo mi-novembre, 35 habitants toujours mobilisés un grand merci à vous tous pour votre investissement.
Nous avons eu beaucoup de demandes et nous nous excusons de ne pas avoir pu répondre favorablement à toutes les personnes cette année, nous ferons mieux l'année prochaine.
Bilan complet et chiffré dans le prochain journal.

Moustique tigre : cette année on change la donne !

Face à un insecte qui vit et se reproduit dans l'intimité de nos jardins et balcons, les méthodes d'intervention classiques sur le domaine public ne peuvent plus constituer l'unique réponse. Puisque le moustique tigre parcourt rarement plus de 150 mètres au cours de sa vie, la solution réside dans une action coordonnée à l'échelle locale. L'enjeu n'est plus seulement d'informer, mais de donner à chaque citoyen le pouvoir d'agir sur son propre environnement de manière précise et efficace. C'est pourquoi la commune a choisi zzzapp pour participer à la lutte contre le moustique tigre et traiter le problème à la source : dans nos jardins.

Zzzapp : bien plus qu'une application, un compagnon du quotidien

L'intérêt majeur pour l'habitant réside dans la personnalisation de sa démarche de prévention. Zzzapp accompagne chaque foyer dans la création d'une routine simple, avec des rappels pour agir au bon moment, permettant de sécuriser son extérieur en quelques minutes par semaine. Avec l'application, devenir un expert est à la portée de tous : la connaissance scientifique est mise au service du confort quotidien, garantissant que chaque effort fourni contribue réellement à faire baisser la pression des moustiques.



La version 5 de l'application, disponible depuis le 1er avril, met l'accent sur la simplicité et la dynamique de voisinage. Grâce aux nouvelles fonctionnalités communautaires, l'utilisateur n'est plus seul face à la nuisance ; il peut visualiser la mobilisation globale de son quartier et participer à des challenges collectifs. Cette approche solidaire renforce l'impact de chaque geste : plus le nombre d'utilisateurs actifs est élevé dans une zone, plus la zone protégée s'étend. Parallèlement, l'application devient un canal privilégié pour suivre les interventions concrètes de la mairie. En téléchargeant zzzapp dès ce mois de mai, chaque habitant devient un acteur essentiel de la protection de son cadre de vie.

Pour les plus engagés, l'espace «Ambassadeur» permet même de contribuer à la recherche et au développement de nouvelles solutions pour limiter durablement la nuisance. La municipalité encourage donc tous ceux qui n'ont pas encore franchi le pas à télécharger l'outil pour commencer à agir et à faire de leur quartier une zone protégée.

Rejoignez le mouvement : L'application zzzapp est disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play. Activez vos notifications pour recevoir vos rappels de routine et ne rien manquer des challenges de votre quartier.

Associations







COMITÉ D'ANIMATIONS DE BRESSON

Fours en fête

Samedi 25 et dimanche 26 avril

La quatrième édition de la fête des fours s'est déroulée, comme le veut désormais la tradition, sur deux journées : le Samedi autour de la fabrication du pain au four de la rue du bois, puis le dimanche autour d'un repas partagé au four de la MDA . Cette année la date avait été avancée par rapport aux éditions précédentes afin de ne pas empiéter sur les nombreuses festivités et les ponts du mois de mai qui l'an dernier avaient quelque peu concurrencé notre manifestation.
Dès le samedi notre fidèle équipe des joyeux boulangers, dorénavant bien expérimentée s'est mise à l'œuvre. Et quand on dit « dès le samedi », c'est à 3 heures du matin ! pour lancer le pétrin du local de la boulangerie de la rue du Bois et assurer tout au long de la journée pétrissage, mise en forme, cuisson, et vente. Au total, c'est 4 fournées , soit plus de 150 pains qui ont été vendus aux Bressonnais, mais aussi aux promeneurs ravis de découvrir cette animation communale.
Le dimanche midi, changement de four et changement de programme ! C'est celui situé sous le préau qui est allumé. Nos spécialistes de la cuisson enfournent tout ce que chacun apporte : pizzas, quiches, tourtes, gratins, viandes, et on en passe ! Pendant que ces plats cuisent ou mijotent, place à l'apéritif, offert par le Comité, tout comme l'ensemble des boissons. Sous une météo clémente environ 80 personnes étaient présentes cette année, plus que l'an dernier, et soyons en sur, moins que l'an prochain !

Bal des bressonnais

Samedi 27 juin

Il faisait chaud, très chaud sur le parking de la MDA et dans le parc de la mairie. Et la météo, n'était pas la seule responsable, l'ambiance rock and roll y était aussi pour beaucoup.
Le principe de cette journée festive est resté fidèle aux années précédentes. Les festivités ont débuté par le tournoi de pétanque, organisé avec le concours du Pétanque Club Bressonnais, avant de laisser la place à la « scène ouverte » permettant à des talents en herbe de s'exprimer et de se faire connaître.
Cette année 3 groupes ont répondu présents : « Rideau Rouge » ; « Bress'Band » formation locale en photo ci-dessus, et « Meloko »
Puis vient l'heure de l'incontournable marquisette « made by » notre spécialiste, avant que celui ci retourne à la cuisson des diots ! Pendant ce temps la buvette ouvre ses portes, tenue par nos fidèles bénévoles habituels qui servent, desservent, cuisent les frites, les hot dog et les crèpes, remplacent les fûts de bière, toujours avec le sourire… et beaucoup d'énergie.
Place ensuite aux concerts avec cette année, deux formations semi professionnelles :
« Big Bad Blues », puis « Talisker » qui auraient fait rêver Elvis Presley lui même ! Une nouvelle fois, le public était nombreux au rendez vous. Malgré la vigilance orange canicule, la mairie avait autorisé le maintien de la manifestation grâce aux différentes précautions mises en place par le Comité : brumisateurs, eau à volonté, ventilateurs, etc.
Le souhait du bureau du Comité est désormais de poursuivre et de faire grandir encore cette manifestation notamment en développant la scène ouverte. Une communication renforcée auprès des artistes potentiels et du public devrait permettre de donner davantage d'ampleur à ce rendez-vous.

Théâtre de Verdure

Samedi 26 septembre

Ce dernier samedi du mois d'Août, le Comité d'Animation organisait sa traditionnelle soirée Théâtre dans le parc de la Mairie. Avant d'assister au spectacle, le public était invité à partager un apéritif co offert par le Comité : temps convivial qui a permis à chacun de se retrouver après la pause estivale.
Les conditions météos (rafales de vent) ne favorisant pas l'installation du décor en extérieur, les artistes et le technicien ont préféré s'installer dans la M.D.A mise à disposition par la Mairie.
Et c'est devant un public d'une centaine de personnes que les comédiennes de la Chouette Comédie ont présenté : LA FRISE HISTE(O)RIQUE.
Cette comédie en cinq périodes, de la Préhistoire à l'Époque Contemporaine, a tenu en haleine et hilarité le public, avec la participation de spectateurs volontaires désignés, qui se sont peut-être trouvé une vocation de comédien. Chaque période a remis en mémoire, par des situations comiques et des textes ciselés, les grandes dates et faits de notre histoire, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.
Merci à la troupe de La Chouette Comédie, à la Mairie et au Comité d'Animation pour cette agréable soirée culturelle.

A vos calendriers !

- **Dimanche 15 novembre :** Après-midi "Disco".
- **Samedi 28 novembre :** Fête des bénévoles (réservée aux bénéoles ayant participé au moins à une demi journée lors d'un des événements de l'année)
- **Samedi 5 décembre :** Concert de Noël.



48ème bougie de la Brocante et toujours pas une ride

La brocante de Bresson est plus que le traditionnel rendez-vous annuel, c'est un événement dans la vie du village. Le temps d'une journée, Bresson change de visage et accueille un flot de visiteurs bien supérieur à sa population habituelle, et cela n'a rien d'une routine : il faut les accueillir, les guider, les stationner, les restaurer… Une telle affluence exige une organisation rigoureuse et la disponibilité de nombreux bénévoles, ainsi que des services techniques de la mairie, merci à eux !

Cette année, la 48e édition s'est déroulée sous un grand ciel bleu et a été une belle réussite. Cette édition était aussi particulière puisqu'il s'agissait de la première brocante organisée par le nouveau bureau du Comité d'Animation et la transition a finalement eu lieu sans encombre. L'ensemble des 230 emplacements exposants a été rapidement réservé et plusieur milliers de visiteurs se sont succédés tout au long de la journée pour profiter de notre beau parc, chiner dans les allées et partager un moment de convivialité ; une belle récompense pour tous les bénévoles mobilisés, et la confirmation que bonne humeur et entraide sont finalement essentiels à la réussite des évènements de ce type. Les pizzas cuites au feu de bois ont aussi rencontré un vif succès, tout comme les 304 pains préparés la veille dans le four de la rue du Bois par notre équipe de boulangers.

Sans les bénévoles, un tel événement n'existe pas. Derrière chaque stand, chaque place de parking, chaque table installée ou chaque verre servi, il y a des bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre notre village. Nous adressons un immense merci aux 60 bénévoles, de 10 à 80 ans, qui ont contribué cette année, et nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés : nous comptons sur tous, jeunes et moins jeunes, pour nous rejoindre aux fours, à la buvette, aux parkings… pour une heure ou une journée, profiter de la bonne ambiance de notre équipe de motivés et continuer à faire vivre ensemble ces évènements qui font la richesse et la convivialité de notre village.

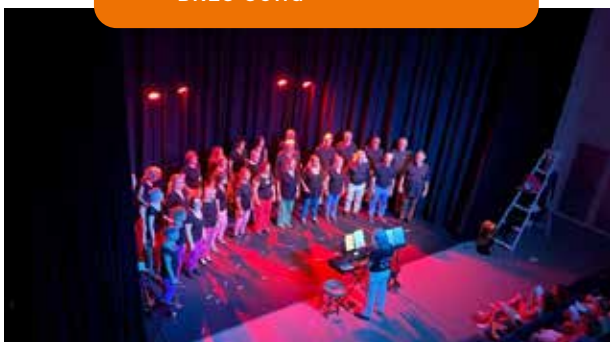
Quelques chiffres :

- **178** exposants
- **230** emplacements
- **5,5** hectares de parking
- Plus de **6000** visiteurs
- **240** kg de farine
- **230** kg de frites
- **600** kg de saucisses et hot dog
- Bière : on ne vous dira rien !





BRES'SONG



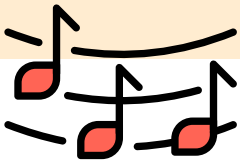
Bres'song, le «chœur» de tous les défis !

Il m'arrive régulièrement de devoir décrire les Bres'song… la première chose que je dis est qu'ils sont très sympas et qu'ils acceptent de me suivre dans toutes mes idées les plus fantaisistes. Évidemment, ce n'est pas la première chose qu'on attend d'un chœur, mais le reste va sans dire !

Reprenons depuis le départ : les Bres'song sont un chœur mixte, de plus en plus nombreux (une quarantaine d'inscrits), de tous âges, de tous profils. Un peu comme une grande famille, finalement. Ce qui les unit est le plaisir de chanter, un bel enthousiasme, de la bonne humeur et une grande ouverture d'esprit. Évidemment, cela génère un peu de dispersion et de bavardages, parfois !

Mais toute cette énergie est au service du chant partagé, du plaisir de la polyphonie et de l'envie de vivre ensemble la musique. C'est ce qui nous permet de créer chaque année des spectacles fantaisistes et généreux, et c'est ce qui fait qu'on est heureux de se retrouver tous les mercredis malgré l'heure tardive !

Nila DJADAVJEE – Cheffe de Chœur





Tour d'Europe du ramassage de déchets pour l'association:
PLOG ACROSS EUROP TOUR



Depuis le 14 septembre dernier, le Président de l'association, Raoul Urru, a entamé le 1er PLOG ACROSS EUROP TOUR .
Ce tour d'Europe va le mener de Grenoble vers l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, Tchéquie, Pays-Bas, la Belgique, et enfin la France.
Ainsi, il va participer à toute une série de ramassages collectifs de déchets dans les pays cités. Il relie ces différents lieux de ramassage en vélo, (conventionnel, non électrique).
Entre ces différents lieux il réalise des « Plogging* » le long de toutes les routes empruntées .
Il s'agit d'une première en Europe. L'objectif de ce Tour, est de créer des dynamiques de ramassage citoyen à l'échelle européenne, de susciter des échanges de bonnes pratiques, de réfléchir collectivement autour de l'importante problématique des déchets, mais aussi d'apporter de la considération aux différents ramasseurs en Europe !
Aux Pays-Bas, il réalisera des séances de Plogging avec Paul Wave, plogger professionnel, très connu.
Cette initiative a reçu, dés sa création, un excellent accueil de la part des différentes organisations qui œuvrent dans le ramassage collectif de déchets.

*Plogging : Néologisme qui vient du suédois « plog » (ramasser) et « jogging », (courir).



Lud'Anim : 30 ans de curiosité, de partage et de belles rencontres

En 2026, Lud'Anim fête ses 30 ans.
Depuis trois décennies, l'association contribue à la vie locale en favorisant les rencontres, le bien-être et le plaisir d'apprendre ensemble. L'aventure a commencé avec une ludothèque créée par un groupe de mamans désireuses de proposer des activités parents-enfants et familiales. Très vite, de nombreux projets ont vu le jour : mercredis récréatifs, ateliers dessin, cirque, théâtre, danse, percussions, arts martiaux ou encore colonies de vacances ayant accueilli jusqu'à cinquante enfants.
Au fil des années, Lud'Anim est devenue une véritable association tremplin, permettant à des idées et à des initiatives de naître, grandir et parfois poursuivre leur chemin de manière autonome.
Aujourd'hui, l'association poursuit son engagement autour du sport-santé, du bien-être et du développement personnel. Pleine Forme, Yoga Stretch-Énergie, Sophrologie et Relaxation, Approches Posturo-Respiratoires, Gym Traditionnelle d'Entretien, sorties Bains de Nature, marche afghane et méditative, ateliers bien-être et stages thématiques composent une offre accessible à tous.

Cette année anniversaire sera également marquée par le lancement des premiers stages de self-défense dès le 22 novembre 2026, destinés aux adultes et aux adolescents, avec pour objectifs la confiance en soi, la prévention et l'autonomie.
Nous vous invitons à découvrir l'ensemble de nos activités et rendez-vous des 30 ans.
Trente ans après sa création, Lud'Anim reste fidèle à son esprit d'origine : rassembler, partager, découvrir et faire grandir la convivialité.

Toute l'équipe de Lud'Anim vous remercie pour votre confiance et sera heureuse de vous accueillir pour célébrer ensemble ces 30 années de partage et construire les projets de demain.
association.ludanim@gmail.com 06 89 87 47 61
Toute l'équipe de Lud'Anim

LE PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS



Le Pétanque Club Bressonnais vit une saison 2026 exceptionnelle !

Dès les premières compétitions, les Bressonnais ont affiché leurs ambitions et multiplié les belles performances, faisant rayonner les couleurs du club.
En Coupe de France, l'équipe est passée tout près de l'exploit, s'inclinant au terme d'une rencontre acharnée disputée dans des conditions hivernales. Une défaite au goût amer.
Sur la scène départementale, Bresson a également frappé fort, avec plusieurs équipes qualifiées pour les phases finales, notamment en triplette promotion. Mention spéciale à la doublette mixte de Marion et Damien, superbe demi-finaliste départementale et qualifiée pour la Ligue !
Les vétérans ont aussi brillamment défendu les couleurs du club, notamment en Coupe de l'Isère.
Une première historique pour le club : Chaque week-end de compétition, Bresson a compté au moins une équipe en phases finales départementales.
En Championnat des Clubs, seniors, vétérans et féminines ont tout donné pour décrocher la montée en division supérieure.
L'exploit est venu des féminines de D1, qui accèdent à l'Élite au terme d'une magnifique saison !
Une immense fierté pour tout le club.
Bravo à elles !





TENNIS DE BRESSON

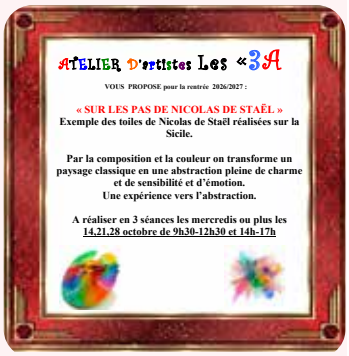


Le tennis est actif à Bresson !

L'association de Tennis de Bresson propose des cours tous les samedis matin de début septembre jusqu'à novembre et de début mars à fin juin, soient 20 séances par an.
Les cours se déroulent dans le cadre très bucolique des terrains se situant à la limite de Bresson et Eybens : 2 niveaux sont proposés : enfants/débutants, ado /adultes
Dimitry assure les cours, en partenariat avec le Tennis Club d'Echirolles.
Les membres de l'association bénéficient de la licence FFT et peuvent donc participer à des tournois.
En dehors des cours, les terrains sont maintenant réservables via l'application Ballejaune, après adhésion à notre association
Vos enfants veulent commencer à pratiquer ? Vous souhaitez reprendre dans un cadre loisir ? N'hésitez pas à nous contacter par mail : **association.tennis.bresson@gmail.com**
ou venez nous voir le samedi matin sur les courts.

L'ATELIER D'ARTISTES LES «3A»

L'atelier des amis de l'art «3A»



vous emmène sur les pas de Nicolas de Staël.

Venez nous rejoindre pour des mercredis créatifs, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Lors de la brocante du 27 septembre, une tombola a été organisée pour faire gagner plusieurs œuvres de nos artistes. Merci à toutes les personnes qui ont participé et soutenu notre association !

Inscriptions
Gratuite pour les Adhérents des 3A (fera partie du programme de l'année)

30 euros par jour pour les personnes extérieures

Pour tous renseignements :
Josy : 06 78 70 31 64
Aline : 06 89 96 41 04




Sébastien


Mila


Aurélie Maire-Laure


Christel


Catherine

Cap sur une nouvelle année scolaire à Bresson

À l'issue de l'année scolaire, nous avons souhaité une belle continuation aux élèves de CM2 qui s'apprêtent à rejoindre le collège. Comme le veut la tradition, ils se sont vus remettre par Madame Christine TIERTANT, Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires, un dictionnaire offert par la commune. Même si Internet est aujourd'hui un outil précieux au quotidien, rien ne remplace le plaisir et la richesse d'une recherche dans un dictionnaire !
Pour la rentrée, le traditionnel pot d'accueil offert par le Sou des Écoles a permis aux nouveaux et anciens parents de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
Ce moment de partage, toujours très apprécié, a lancé l'année scolaire sous le signe de la bonne humeur.
Cette année, l'école accueille neuf nouveaux élèves. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'une excellente année scolaire à Bresson !

Deux nouvelles animatrices rejoignent l'équipe périscolaire en ce début d'année. Christel, assurera l'encadrement du périscolaire sur les temps du midi et du soir. Mila proposera quant à elle des activités artistiques pendant la pause méridienne.
Sans oublier Sébastien, qui permet aux enfants de s'épanouir à travers les activités sportives, Marie-Laure et Aurélie, qui les accompagnent pendant le temps du repas, ainsi que Catherine, présente pour l'accueil du matin et tout au long de la journée auprès des plus jeunes élèves de maternelle.
Nous souhaitons à tous les enfants, aux familles et à l'ensemble de l'équipe une très belle année scolaire !



53
ÉLÈVES

Classe de Mme DUFOUR
24 élèves de maternelle

Classe de M. PATTIER, Directeur
15 CP et CE2

Classe de Mme LE MARREC
14 CM1 et CM2

Des services et des aménagements au quotidien

Place des Tilleuls : des trottoirs bientôt mis aux normes

La commune en lien avec Grenoble-Alpes Métropole, va engager d'ici fin 2026, des travaux de mise aux normes des trottoirs de la place des Tilleuls.
Ces travaux ont pour objectif d'améliorer les cheminements piétons et de rendre les déplacements plus accessibles et plus sûrs pour tous les usagers.
L'opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Grenoble-Alpes Métropole dans le cadre des travaux de proximité, représente un montant prévisionnel de 19 478 € HT.
Pour financer ces travaux, la commune mobilise son enveloppe de proximité et participe également au financement de la partie des travaux dépassant cette enveloppe. Le fonds de concours versé par la commune est estimé à 8 513,41 € HT.
Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la commune et de la Métropole de poursuivre l'amélioration des espaces publics et des déplacements au quotidien à Bresson.

Rue du Mont Jayet : renouvellement du réseau d'eau potable

Grenoble-Alpes Métropole est en cours de réalisation des travaux de renouvellement et de redimensionnement du réseau d'eau potable rue du Mont Jayet, en lien avec la suppression d'une conduite d'adduction hors service.
L'intervention portera sur environ 65 mètres de réseau, avec la création de cinq branchements. Elle concernera également les secteurs de la rue du Bois, de la rue de Montavie et de la Grande Rue.
Les modalités et le calendrier des travaux seront communiqués aux riverains en amont de l'intervention.



Borne IRVE

Grenoble-Alpes Métropole a mis en place une borne de recharge pour véhicule électrique sur la place de la Liberté.
Son installation est finalisée et en service depuis le 26 octobre !



Des passages piétons plus sûrs et conformes à la loi LOM

Dans le cadre de la mise en conformité avec la loi d'orientation des mobilités (LOM), Grenoble-Alpes Métropole et la Commune poursuivent leur action en faveur de la sécurité des piétons.
La réglementation prévoit la suppression des places de stationnement situées dans les 5 mètres en amont des passages piétons, afin de dégager la visibilité entre les conducteurs et les piétons. Les collectivités disposent jusqu'au 31 décembre 2026 pour mettre en conformité les emplacements concernés.
À Bresson, 18 passages piétons ont été recensés et un seul a été identifié comme non conforme, celui situé place des Tilleuls.
La suppression de cette place permettra d'améliorer la visibilité à l'approche du passage piéton et ainsi de sécuriser les traversées, en particulier pour les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Cette place sera ainsi remplacée par 10 emplacements de stationnement vélo. Les travaux se dérouleront en même temps que ceux de la mise aux normes des trottoirs de la Place des Tilleuls.

DOSSIER

L'été de tous les excès



Un été hors normes : la commune mobilisée face aux fortes chaleurs



Ce qu'il faut retenir :
L'été le plus chaud jamais enregistré en France depuis le début des mesures en 1900.
Un nombre de jours en vague de chaleur inédit avec 53 jours en trois épisodes au fil de la saison. Une vague de chaleur exceptionnelle et précoce du 17 au 30 juin avec jusqu'à 72 départements placés en Vigilance rouge Canicule.
De nombreux incendies d'ampleur inédite ont eu lieu.
Faits marquants : des orages localement violents.

A Bresson :
Cet été, les épisodes de fortes chaleurs se sont enchaînés, avec peu de périodes de répit.
Face à cette situation exceptionnelle, la mairie a renforcé sa vigilance et sa mobilisation afin d'accompagner au mieux les habitants, et notamment les personnes les plus fragiles avec une attention particulière portée aux personnes vulnérables.
Comme chaque année, la commune met en œuvre, du 1er juin au 30 septembre, les actions de prévention liées aux fortes chaleurs, en lien avec le Département de l'Isère et la Préfecture.



Un recensement volontaire des personnes susceptibles d'être fragilisées par les fortes chaleurs permet également d'assurer un suivi attentif durant la période estivale. Cette année, compte tenu de la répétition des épisodes caniculaires, une vigilance particulière a été portée à ces habitants.
Lorsque la vigilance canicule est déclenchée par la Préfecture, les agents municipaux et les élus se mobilisent, en semaine comme le week-end, pour prendre régulièrement des nouvelles des personnes inscrites sur la liste de vigilance, avec des appels pouvant être quasi quotidiens. La liste peut également être complétée avec l'appui des services du Département.

Ces contacts permettent de s'assurer que chacun va bien, de rappeler les bons gestes face à la chaleur et, si nécessaire, d'identifier rapidement une situation nécessitant une attention particulière. Un suivi journalier des actions engagées est également réalisé pendant les périodes de vigilance.

Une salle fraîcheur accessible 7j/7
Afin de permettre aux habitants de disposer d'un lieu adapté pendant les épisodes de fortes chaleurs, la commune met à disposition une salle fraîcheur accessible 7j/7 dès le déclenchement de la vigilance canicule par la Préfecture avec possibilité de transports.
Un simple appel en mairie suffit pour en bénéficier !
La commune a également procédé à l'achat de brumisateurs destinés aux personnes identifiées, ce dispositif vient compléter les différentes mesures de prévention mises en place durant l'été.

Une mobilisation de tous les services
Cette période exceptionnelle a également montré l'importance de la mobilisation de l'ensemble des acteurs municipaux : agents du service administratif, service technique, élus.
Chacun a contribué, à son niveau, à accompagner et à répondre aux besoins de la population. Cette mobilisation s'est poursuivie au-delà des horaires habituels, notamment lors des week-ends.
Face aux fortes chaleurs, la solidarité et la vigilance restent l'affaire de tous.
La commune remercie l'ensemble des agents et des élus mobilisés ainsi que les habitants qui, eux aussi, veillent sur leurs proches, leurs voisins et les personnes isolées.
Et pour terminer sur une note plus légère : s'il fallait trouver un petit avantage à cette chaleur, elle aura au moins eu le mérite de nous offrir… un peu moins de moustiques !
Il est de ces témoignages qui donnent du sens à nos actions merci Mesdames FOURNAIRON et DANTLO



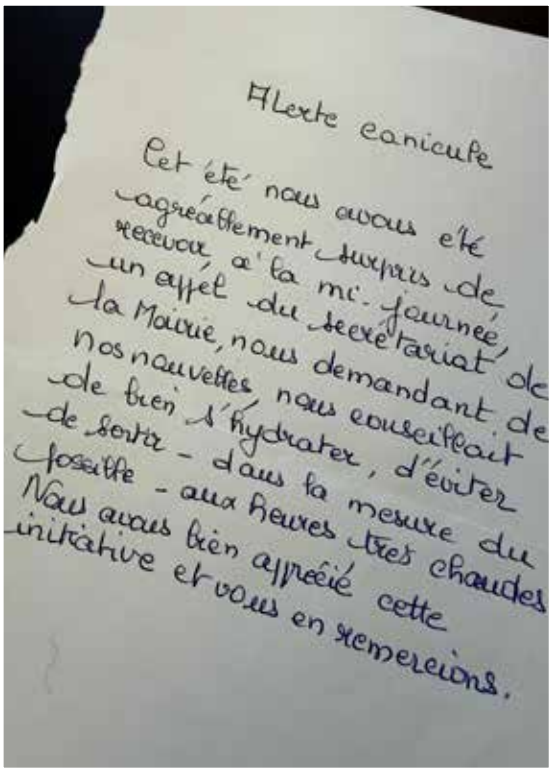
Témoignage

J'ai particulièrement apprécié l'attention portée aux habitants pendant la période de canicule. Le fait que des employés de la mairie ou des élus prennent le temps de nous appeler pour prendre de nos nouvelles et s'assurer que tout allait bien m'a beaucoup touchée.

J'ai également apprécié la proposition de nous aider, notamment en allant faire quelques petites courses si nous en avions besoin. Ce sont de petites attentions, mais elles montrent que la mairie est attentive au bien-être de ses habitants.

Et je dois dire que j'ai trouvé plutôt sympathique — et même assez rigolo ! — le petit brumisateur que la mairie nous a fait parvenir. Une attention simple, mais qui a été bienvenue pendant ces fortes chaleurs.

Mme Dantlo





Le jeudi 27 août 2026 restera comme l'une des journées les plus étonnantes de l'été à Bresson. Chaleur intense, ciel voilé et poussières venues directement du Sahara ont donné à notre commune une ambiance presque tropicale… qui s'est prolongée jusque très tard dans la nuit.

Durant la journée, une importante masse d'air chaud en provenance du sud a fait grimper les températures sur l'ensemble du bassin grenoblois. La station de Grenoble-CEA a ainsi enregistré 37,2 °C au plus chaud de la journée. À Bresson, comme dans toute l'agglomération, la chaleur a été particulièrement lourde et persistante.

Mais le phénomène le plus spectaculaire était visible en levant les yeux. Un épais voile de poussières désertiques en provenance du Sahara s'est installé au-dessus de l'Isère, donnant au ciel une teinte grisâtre, parfois ocre, et masquant en partie les reliefs pourtant si familiers de Belledonne, du Vercors et de la Chartreuse. Des images prises à proximité de Bresson, notamment depuis Échirolles, montrent à quel point les massifs étaient devenus difficiles à distinguer.

Ces poussières avaient parcouru plusieurs milliers de kilomètres. Une dépression située à l'ouest de l'Europe avait favorisé une remontée d'air saharien vers le sud-est de la France. Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a d'ailleurs qualifié l'épisode de significatif, avec une forte augmentation des particules PM10 et des dépassements ponctuels des seuils d'information et de recommandation.

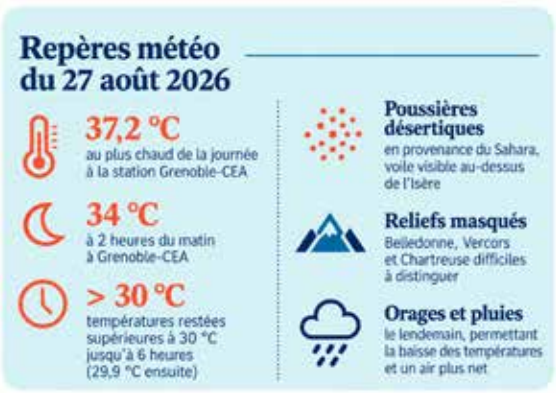
Une nuit qui n'en avait que le nom

Et la chaleur n'a pratiquement pas diminué après le coucher du soleil. La nuit du 27 au 28 août a été exceptionnelle dans le bassin grenoblois : à la station Grenoble-CEA, le thermomètre affichait encore 34 °C à 2 heures du matin et les températures sont restées supérieures à 30 °C jusqu'à 6 heures, avant d'atteindre 29,9 °C. Une véritable nuit tropicale, particulièrement éprouvante pour les organismes et pour le sommeil.

À Bresson, fenêtres ouvertes et recherche du moindre courant d'air auront donc accompagné une nuit particulièrement inhabituelle. Le flux de sud, l'effet de foehn et l'atmosphère chargée de poussières ont contribué à cette sensation de chaleur persistante.

Les orages et les précipitations arrivés le lendemain ont finalement permis de faire baisser les températures et de nettoyer progressivement l'atmosphère, redonnant aux Bressonnais une vue plus familière sur les montagnes environnantes.

Entre ciel saharien et nuit tropicale, ce 27 août 2026 aura offert à Bresson un épisode météorologique aussi spectaculaire qu'éprouvant, dont beaucoup d'habitants se souviendront probablement longtemps.



Actions sociales & solidarité

Yoga sur chaise

Cette année encore le yoga sur chaise animé avec Maxime HERAULT rencontre un succès grandissant,

Activité gratuite reconduite pour un cycle d'environ 20 séances du 03 septembre au 17 décembre 2026 grâce au soutien de la conférence des financeurs

35 inscrits ce groupe est en constante augmentation depuis 2 ans 45 habitants ont déjà pu bénéficier des bienfaits de cette activité.

« C'est une chance pour de nombreux séniors participant aux séances. Vieillir est un art pas toujours évident. Des mouvements adaptés nous sont proposés suivants nos capacités afin de maintenir une certaine fluidité dans le corps. La respiration est une des clés pour faciliter le mouvement. Malgré le nombre de participantes et participants. Maxime est attentif à chacun de nous pour corriger er conseiller. Les séances se terminent sur un temps de relaxation très apprécié. Ces mouvements se déroulent dans une ambiance joviale et détendue.
Nous sommes heureux de nous retrouver et de mieux nous connaitre. » Mesdames VATIN et FAURE

Ce qui pousse la municipalité à réfléchir pour une autre proposition de créneau horaire à partir de la rentrée 2027 afin que chacun puisse profiter pleinement de cette activité dans de bonnes conditions.

Une aide financière pour les activités sportives et culturelles

Cette année encore les enfants de Bressons né entre 2009 et 2023 pourront bénéficier de C'EXTRA, l'aide au financement de leurs activités sportives et culturelles.

L'an dernier, 34 familles ont obtenu cette aide, pour un montant total de 5 363,85 €.

C'EXTRA + : Une nouveauté

La commune propose une aide spécifique de 70€ par foyer pour toute personne majeur pratiquant au moins une activité non proposée par les associations bressonnaises ou la commune.

Cette évolution permet ainsi d'élargir le dispositif et de soutenir les familles dans leurs démarches de pratiques d'activités sportives ou culturelles.

Comment obtenir cette aide ?
Les dossiers de demande d'aide sont disponibles en mairie, sur demande par mail, ou sur le site internet de la commune, dès à présent.

Pour bénéficier du dispositif, les familles devront retourner leur dossier complet, au format papier, avant le 18 décembre 2026.

Balade à Marseille pour les séniors

Mercredi 16 et jeudi 17 septembre
6h15 départ en car dans la bonne humeur, direction la Méditerranée. Au programme à 10h30 la visite de Cosquer Méditerranée, reconstitution de la grotte découverte en 1985 par le plongeur Henri Cosquer et dont l'entrée se situe à -37m de profondeur dans une falaise proche de Marseille. Le long du parcours en voiturette, nous découvrons les salles ornées de magnifiques peintures et gravures d'animaux. Ensuite nous voilà tous partis pour le MUCEM (musée des arts populaires du bassin méditerranéen) et le fort st Jean. Une bouillabaisse copieuse et délicieuse, conclut cette journée intense.

Le lendemain, balade en bateau (secouée et arrosée !) autour du château d'If jusqu'à l'île du Frioul, suivie de la visite d'un musée du savon de Marseille.

Le voyage s'est terminé évidemment par la visite de Notre Dame de la Garde, « la Bonne Mère de Marseille ». Heureusement avec une montée en petit train ! La descente s'est faite sur l'air de « la ballade des gens heureux » bien adapté à l'ambiance.

Deux jours intenses de partages privilégiés entre les 38 participants.







Derniers hommages

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Georges DUCOLOMBIER

S'EST ÉTEINT LE 30 JUILLET, À QUELQUES JOURS SEULEMENT DE SES 92 ANS, QU'IL AURAIT FÊTÉS LE 5 AOÛT.



Originaire d'Ardèche, il s'installe très jeune avec sa famille à Vizille. Après sa scolarité, il se forme au métier de dessinateur industriel au lycée Vaucanson de Grenoble. Il débute ensuite sa vie professionnelle au sein de la société Sogreah. Son départ de l'entreprise, annoncé un 1er avril, avait d'ailleurs quelque peu surpris ses employeurs, qui avaient d'abord cru à une plaisanterie.

Georges rejoint par la suite Bresson et la propriété familiale. Il y travaille un temps comme carrossier avant de poursuivre sa carrière à Grenoble, au garage Palace. Il y occupera finalement les fonctions de chef d'atelier jusqu'à son départ à la retraite.
Très attaché à Bresson, il profite pleinement de cette nouvelle période de sa vie pour s'adonner à ce qu'il aime. Son jardin tient une place importante dans son quotidien et l'occupe au fil des saisons. Georges aime également voyager et prendre la route, en particulier la route Napoléon, pour rejoindre régulièrement son pied-à-terre dans le sud de la France.
Grand amateur de randonnée, notamment en Chartreuse, il fait la connaissance de Simone en 2005 au cours de l'une de ces sorties. Georges avait été marié dans sa jeunesse avant de divorcer alors qu'il avait une trentaine d'années. Il n'a pas eu d'enfant.
Sa vie avait également été marquée par son service militaire. Appelé sous les drapeaux à l'âge de 21 ans, il participe à la guerre d'Algérie en qualité de conducteur de poids lourds. Durant cette période, il parcourt de nombreuses pistes en Algérie, mais également au Maroc et en Mauritanie. Il retrouve la vie civile en 1957, après 26 mois de service.
Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 7 août en l'église de Bresson. La commune était représentée par Ivan BÉGIC, premier adjoint. Ladislas HORVATH, ancien combattant, avait également tenu à être présent afin de rendre un dernier hommage à son camarade.

Henri ESCOFFIER

HENRI ESCOFFIER NOUS A QUITTÉ LE 2 JUIN DERNIER.

Charpentier très apprécié, Henri était bien connu dans notre village, où il laissera le souvenir d'un homme estimé de tous.



Chez les Escoffier, le bois est une véritable histoire de famille, un savoir-faire transmis au fil des générations et profondément ancré dans notre territoire.
Nous adressons nos pensées les plus sincères à sa famille et à ses proches, à qui nous témoignons tout notre soutien dans cette épreuve.

Léa DARMON

S'EN EST ALLÉE LE 10 AOÛT 2026 APRÈS UNE LONGUE ET BELLE VIE.



C'est à St Antoine l'Abbaye que Léa voit le jour le 16 septembre 1927. Aînée d'une fratrie de quatre enfants, elle acquiert dès son plus jeune âge le sens des responsabilités au sein de sa famille qui se partage entre St Antoine et Grenoble.
C'est là qu'elle fait la connaissance de Paul DARMON, jeune Oranais démobilisé en 1945 après avoir participé à la campagne d'Italie. Elle l'épouse en 1948.
Elle quitte la fonction publique pour se consacrer à l'éducation de ses deux enfants et secondera son mari, médecin à Echirolles, jusqu'en 1989.
En 1976, Paul et Léa s'installent à Bresson. Très attachés à ce village, tous deux s'investiront dans la vie sociale et associative.
Bénévole très active jusqu'à ses 92 ans au sein de la bibliothèque municipale qu'elle a marquée de son empreinte, Léa saura transmettre sa passion de la lecture à bon nombre de Bressonnais, petits et grands.

RENDEZ-VOUS & VIE DU VILLAGE

AGENDA

31 OCT	Halloween
11 NOV	Cérémonie du 11 novembre
15 NOV	Après-midi «Disco»
5 DEC	Concert de Noël
11 DEC	Marché de Noël
15 DEC	Repas des anciens
15 JAN	Cérémonie des vœux

CONCOURS PHOTO

Photographiez votre plus bel arbre à Bresson !

Envoi avant le **15 février 2027** : mairie@village-bresson.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Wanda, Madenn Avril FER
née le 14 avril 2026

Éliane, Marie, Jocelyne BAUDELAIRE
née le 13 mai 2026

Leo, Douglas ZANETTI
né le 20 août 2026

DÉCÈS

Georges, Henri DUCOLOMBIER
décédé le 30 juillet 2026

Léa, Zoé, Andrée DARMON
décédée le 10 août 2026

MARIAGES

Laurène ALAGOA & Alexandre MESSINA
— 16 mai
Sidonie MOUTARDE & Jean-Pierre PATANE
— 12 juin
Marguerite GIRAUD & Nicolas WIERZBICKA
— 25 juillet
Mélissa LO BELLO & Tsiory RAKOTONDRASOA
— 8 août

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

11 Grand Rue — 38320 Bresson
04 76 25 26 61
mairie@village-bresson.fr
www.village-bresson.fr

ACCUEIL DU PUBLIC
Lundi : 9h–12h / 14h30–17h30
Mercredi : 9h–12h
Vendredi : 9h–14h
Madame le Maire reçoit uniquement sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE

7 Grand Rue — accès gratuit
04 76 03 15 94
bibliotheque@village-bresson.fr

Mercredi : 10h–12h / 14h–17h
Jeudi : 16h30–20h
Samedi : 10h–12h

URGENCES & SERVICES

SAMU 15 • POLICE 17 • POMPIERS 18
URGENCE EUROPÉENNE 112
SMS SOURDS / MALENTENDANTS 114
Gendarmerie d'Eybens : 04 76 25 43 93
Urgences Médicales : 0810 15 33 33
non vitales (soir et week-end)
Enfance maltraitée : 119
Violences Femmes : 3919
Eau potable : 04 85 59 50 00
Urgence eau : 04 76 98 24 27
Voirie et déchets : 0800 500 027
Eaux usées : 0800 500 048

GRENOBLE ALPES METROPOLE
1 place André Malraux CS 50053 38031 GRENOBLE Cedex 01
Tél. 04 76 59 59 59 - www.lametro.fr

Directrice de la publication : Audrey GUYOMARD - Comité de rédaction : Audrey GUYOMARD - Anne-Laure COSS - Christian FOEX.
Création graphique : b2c-communication.fr - Photo de couverture : Christian FOEX.
Impression : Manufacture d'Histoire Deux Ponts - Tirage : 400 ex. en papier recyclé - Dépôt légal : à parution.